

MAITRE PRUNILLE Maître Prunille rappelle Mélange de fruits secs



- Noms des modèles ou références concernés : **Mélange de fruits secs**
- Marque : **MAITRE PRUNILLE**
- GTIN 3502490254125 Lot 4.4.313.03.04 Date de durabilité minimale 08/08/2025
- Conditionnements : **sachet de 40g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/01/2025 au 23/01/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Dallmayr / FDA Distribution / Pomona / Pro A Pro / Westotel**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Analyses matière première ont mis en évidence un dépassement des limites maximales réglementaires de pesticides**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 24 mars 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre